

## Résolution 2024-04 : Programme d'alimentation intrascolaire provincial

ATTENDU QUE plusieurs enfants débutent leurs journées affamés puisqu'ils n'ont pas accès à un repas équilibré avant d'aller à l'école; et

ATTENDU QU'il y a un nombre croissant d'enfants qui souffrent d'insécurité alimentaire, ce qui crée des obstacles additionnels à leur accès à une alimentation nutritive; et

ATTENDU QU'un récent sondage indique qu'un parent Québécois sur cinq a une « peur de l'insécurité alimentaire », et qu'un parent sur trois est préoccupé de sa situation financière; et

ATTENDU QUE l'on estime que seulement 9 % des écoles québécoises se soient dotées d'un programme d'alimentation intrascolaire; et

ATTENDU QU'une bonne alimentation, de même qu'une politique de mieux-être qui vient promouvoir le bien-être des étudiants, ainsi que leur capacité d'apprendre, est impérative à la santé, au développement et à la réalisation académique des enfants; et

ATTENDU QUE l'insécurité alimentaire, chez les enfants, est liée à des notes plus faibles en matière d'alphabétisation et de mathématiques, à un développement académique et social plus lent, et qu'elle peut mener à un risque plus élevé d'anxiété, d'hyperactivité et d'agression.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE la **Fédération québécoise des associations foyers-écoles inc.** préconise un programme d'alimentation intrascolaire provincial pleinement financé, qui réduira l'insécurité alimentaire pour les parents et les jeunes à l'échelle du Québec; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la **Fédération québécoise des associations foyers-écoles inc.** appuie la loi à cette fin, de même que les politiques provinciales qui tiennent compte d'objectifs et de normes quantifiables par rapport à la nutrition infantile.

1. *From One Upheaval to the Next: The Impact of Social Crises on the Well-Being of Quebec Families (2024)*, The English Parents' Committee Association (EPCA) and The Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) (Traduction de courtoisie : *D'un bouleversement à un autre : L'incidence des crises sociales sur le bien-être des familles québécoises*)
2. Ibid.